MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision n° 63396 du 2 décembre 2020 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2021 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »

NOR : *INTJ2032380S*

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 19 novembre 2020,

Décide :

Article 1er

Le tableau d'avancement pour l'année 2021 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat » - est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Dufour	Arnaud	NIGEND :	151 897
Boussion	Cédric	NIGEND :	165 977
Briard	Jérôme	NIGEND :	166 939
Carbonnel	Éric	NIGEND :	134 228
Bayeul	Olivier	NIGEND :	159 258
Chaumette	Arnaud	NIGEND :	133 591
Le Sauce	Jean-Michel	NIGEND :	148 447
Guillas	Michael	NIGEND :	145 314
Talleu	Franck	NIGEND :	163 216
Lamoureux	Bernard	NIGEND :	160 781
Meric	Thierry	NIGEND :	144 459

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Malindo	Jimmy	NIGEND :	178 441
Le Sausse	Guillaume	NIGEND :	211 752
Thiriet	Étienne	NIGEND :	189 210
Lacy	Liliane	NIGEND :	135 781
Boutelier	Jean-Marc	NIGEND :	169 135
Vaucher-Grondin	Estelle	NIGEND :	179 414
Attab	Frédéric	NIGEND :	205 264
Bassompierre	Carole	NIGEND :	199 997
Lebrun	Samuel	NIGEND :	206 217
Dal	Dimitri	NIGEND :	179 431
Busset	Olivier	NIGEND :	229 220
Dupont	Matthieu	NIGEND :	198 521

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Gaud	Christopher	NIGEND :	243 571
Boriceanu	Adrian	NIGEND :	356 642
Lebarbier	Benoît	NIGEND :	201 262
Liconnet	Charly	NIGEND :	209 878
Angelo	Arnaud	NIGEND :	172 232
Blanc	Sandrine	NIGEND :	217 935
Carré	Hélène	NIGEND :	301 500
Balazic	Bénédicte	NIGEND :	233 166
Langelot	Sandrine	NIGEND :	236 655
Champelovier	Nastasia	NIGEND :	323 276
Champetier	Damien	NIGEND :	318 884
Boyer	Bruno	NIGEND :	162 338

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Maury	Céline	NIGEND :	211 491
Aubert	Matthieu	NIGEND :	348 601
Betaille	Solène	NIGEND :	300 887
Pringarbe	Sandrine	NIGEND :	373 395
Aïcardi	Alexandra	NIGEND :	346 969

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 décembre 2020.

Pour le ministre et par délégation:
le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,
A. De Oliveira

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
GENDARMERIE NATIONALE